



RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2024

17 présents : Bruno GUÉRIN, Jean-Pierre MENDOZA, Bernard BACO, Lucette ORTIZ-CASTILLO, Christine MILÉSI, René DRAGUÉ, Gérard CASENOVE, Christian BERNARD, Jean CLÉMENT, Cécile DRAPIER, Amandine DUCHATEAU, Marc PAGÈS, Solveig PAGÈS, Armel BRIAND, Robert JASSEREAU, Florence GONTRAN, Alain COUBRYS.

1 absent : Stéphanie PACHIS ayant donné procuration à Robert JASSEREAU.

Secrétaire de Séance : Florence GONTRAN

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 21 décembre 2023 : approuvé à l'unanimité.

1° DELIBERATION N°20240131004 PORTANT SUR LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGO POUR L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME ET DE TRAVAUX : approuvée à l'unanimité

2° DELIBERATION N°20240131005 PORTANT VALIDATION DU REGLEMENT/CAHIER DES CHARGES RELATIF A L'APPEL A CANDIDATURE POUR LA CONCLUSION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA CREATION ET L'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT EN BORD DU LAC TOURISTIQUE DES ESCOUMES : approuvée à l'unanimité

3° DELIBERATION N°20240131006 PORTANT SUR L'APPROBATION DE L'ACCEPTATION DE LA DONATION DES PARCELLES CADASTREES SECTION AD N°212 ET N°213 : approuvée à l'unanimité

4° DELIBERATION N°20240131007 PORTANT SUR L'AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ACTE AUTHENTIQUE RELATIF A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LE BIEN CADASTRE SECTION AB PARCELLE N°61, POUR LES LOTS 3, 4 ET 6 : approuvée à l'unanimité

5° DELIBERATION N°20240131008 PORTANT SUR L'AUTORISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREALABLE AU VOTE DU BUDGET 2024 : approuvée à la majorité soit 16 voix pour et 2 abstentions

6° DELIBERATION N°20240131009 PORTANT SUR LE FORFAIT MOBILITES DURABLES : approuvée à l'unanimité

DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

A - Avenant n°1 au lot n°2 Plaquisterie du MAPA Rénovation des vestiaires du stade municipal
B - Demande de soutien au titre de la DETR 2024 pour la rénovation thermique des locaux de la mairie

C - Acceptation d'une donation sans condition ni charge de parcelles cadastrées à Vinça section AD n°212 et n°213.

D - Action en justice en défense des intérêts de la Commune.

QUESTIONS DIVERSES portant sur :

- Information donnée sur la signature de la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'un parc ludique et aqua-ludique en bord du lac des Escoumes avec la société AQUAJUMP VINCA
- Les zones d'accélération des énergies renouvelables dites ZAE nR
- Le projet de groupe scolaire.

Vu par Nous, Bruno GUERIN, maire de la Commune de VINCA, pour être affiché à la porte de la mairie, le 6 février 2024

Le Maire,
Bruno GUERIN

